



# DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SÈVRES



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

### PROCÈS-VERBAL N°27 – REUNION DU 12 FEVRIER 2026

Président :	M. GODET Jean-Pierre
Vice-Président :	M. GILBERT Francis
Secrétaire :	M. PETIT Jean-Jacques
Membres présents :	M. GILBERT Francis
Membres cooptés :	Mme GEOFFRIAUD Marie-Christine M. RULLIER David
Membre excusé :	
Membres en consultation par voie électronique :	Mme GEOFFRIAUD Marie-Christine MM. GODET Jean-Pierre, PETIT Jean-Jacques, RAMBAUD Alexandre, RULLIER David.

### MODALITÉS DE RE COURS

Toutes les décisions sont susceptibles d'Appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 €, seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Pour les championnats, les règlements appliqués sont ceux de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

**Important :** l'article 26 des Règlements Généraux de la LFNA s'applique également à nos championnats de District.

Les membres de la commission ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

- ✚ M. GODET Jean-Pierre – Interbocage FC
- ✚ M. GILBERT Francis – ES AFP
- ✚ M. PETIT Jean-Jacques – US Vrère St Léger de Montbrun
- ✚ M. RAMBAUD Alexandre – SC L'Absie Largeasse MC
- ✚ Mme. GEOFFRIAUD Marie Christine – ES AFP
- ✚ M. RULLIER David (membre coopté) – FC Chauray

Le procès-verbal n°26 du 05 février 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents.



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

### Procès-Verbal n°27 / Réunion du 12 février 2026

#### WEEK-END DU 07-08 FEVRIER 2026

**Match n° 53907628 Parthenay Portugais (1) / Champdeniers Pamplie (1) en Séniors D3, Poule C.**

**Arbitre : M. MIOT Dylan**

Dossier transmis par la Commission Litiges et Contentieux.

La commission Sportive prend note et enregistre la décision de la commission Litiges et Contentieux qui valide le score acquis sur le terrain à savoir :

**Parthenay Portugais (1) – Champdeniers Pamplie (1) = 1-1 en championnat Séniors D3, Poule C.**

**Match n° 53908526 Pays de l'Ouin (3) / Breuil Bernard (1) en Séniors D4, Poule A.**

**Arbitre : M. LE BOISSELIER Alescio**

Dossier transmis par la Commission Litiges et Contentieux.

La commission Sportive prend note et enregistre la décision de la commission Litiges et Contentieux qui valide le score acquis sur le terrain à savoir :

**Pays de l'Ouin (3) – Breuil Bernard (1) = 6-0 en championnat Séniors D4, Poule A.**

#### ARRETES MUNICIPAUX

**Pour le week-end du 07-08 février 2026, reçus des communes de :** Aiffres, Azay le Brûlé, Azay/Thouet, Bessines, Bressuire et communes associées, Breuil Bernard, Chiché, Echiré, Faye l'Abbesse, Fors, Geay, La Crèche, La Ferrière, La Peyratte, Le vanneau-Irleau, Magné, Marigny, Mauléon et communes associées, Mazières en Gâtine, Melle, Moncoutant, Moutiers/Chantemerle, Niort, Prahecq, Paizay le Tort, Pompaire, Romans, St Amand/Sèvre, St Maixent l'Ecole, St Martin les Melle, St Martin de St Maixent, Ste Néomaye, Thénezay, Vauballier, Vasles, Verrines/Celles, Vouillé, Vouillé.

**Décision du report complet de la journée (J13) au week-end du 14-15 février 2026  
prise le jeudi 05 février à midi.**

**Pour le week-end du 14-15 février 2026, reçus des communes de** (à la parution du PV) : Airvault, Azay le Brûlé, Azay/Thouet, Bressuire (et communes déléguées), Breuil Bernard, Brûlain, Chauray, Cherveux, Cirières, Combrand, Iteuil (86), La Crèche, La Petite Boissière, La Peyratte, Le Pin, Le Tallud, Le Vanneau-Irleau, Limalonges, Magné, Marigny, Mauléon (et communes associées), Mazières en Gâtine, Melle, Ménigoute, Moncoutant, Montmorillon (86), Moutiers/Chantemerle, Niort, Pamplie, Romans, Senillé St Sauveur (86), St Jean de Thouars, St Léger de Montbrun, St Maixent l'Ecole, St Martin les Melle, Ste Néomaye, Thénezay, Vasles, Vouillé.

**Décision du report complet de la journée (J13) au week-end du 21-22 février 2026  
prise le jeudi 12 février à 10h.**



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

### Procès-Verbal n°27 / Réunion du 12 février 2026

#### DECLARATIONS TOURNOIS / RASSEMBLEMENTS

Frais de déclaration Tournois / Plateaux : 27 €

- Du club de l'AS Echiré St Gelais :
  - ❖ Tournoi u11-u13 le 08 mai 2026 à Echiré.
  - ❖ Tournoi de sixte séniors le 31 mai 2026 à Echiré.
- Du club du Pays Néo-Créchois : tournoi u11-u13 F / u14-u17 F le samedi 02 mai 2026 à La Crèche.

**N.B :** La commission précise toutefois que « *l'engagement des équipes est conditionné à une éventuelle participation à une compétition officielle du District qui se déroulerait ce jour-là et qui reste prioritaire sur les tournois* ».

Tournois / Plateaux autorisés sous réserve que tous les joueurs/joueuses soient licencié(e)s F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.



#### COMMUNIQUE COMPETITIONS SENIORS



Avec les conditions climatiques que nous connaissons, la situation à date de nos calendriers devient critique.

Il est inévitable que des reprogrammations devront se faire les **vendredis 1<sup>er</sup> mai, 08 mai et jeudi 14 mai**.

De plus, pour des équipes de D3-D4, des **reprogrammations** devront s'ajouter **en semaine à partir de début avril**.

Les reports des J22 (D1 à D4) et J10 (D5) le week-end du 23-24 mai sont également envisageables avec déplacement de nos finales de coupes départementales.

Le Secrétaire  
Jean-Jacques PETIT

Le Président  
Jean-Pierre GODET